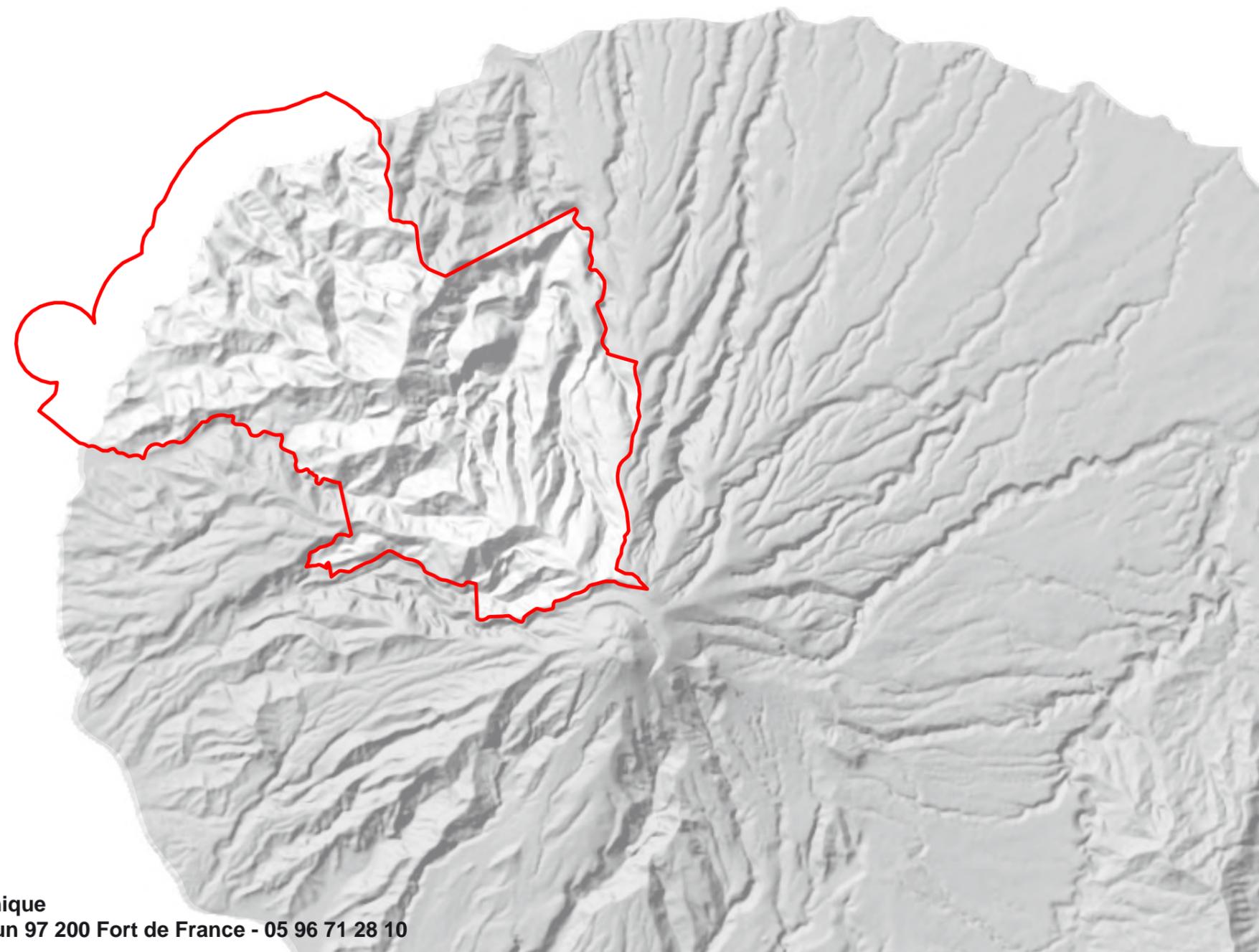


Site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée

Plan de gestion 2011/2018 - décembre 2010



DIREN Martinique
4 bd de Verdun 97 200 Fort de France - 05 96 71 28 10

Sommaire

Introduction générale	2		
Partie I / Analyse de paysagère du site		3	
La montagne Pelée une présence	4		
Le site classé : des milieux forestier à la reconquête d'un territoire	6		
Le site classé : une histoire, un territoire habité	8		
Le site classé : des vallées, bassins versants, espaces de vie, unités paysagères	10		
Les acteurs, les périmètres et les représentations du site classé	11		
Au-delà du site classé : un projet de territoire	12		
Au-delà du site classé : un projet de territoire / schémas de synthèse	13		
Partie II / fiches de gestion du site		14	
Plan de localisation des fiches	15		
Thème 1 : Les arrivées sur le site par Prêcheur		16	
1.1 Séquençage de l'arrivée sur le site par Prêcheur	17		
1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse	18		
1.3 Principe de plantation des stationnements sur la traversée de Bourg	19		
1.4 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Les Abymes	20		
1.5 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Carrefour de la Marry	21		
1.6 L'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer	22		
1.7 l'Anse Céron	23		
1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane	24		
1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne	25		
Thème 2 : Les arrivées sur le site par Grand-Rivière		26	
2.1 Organisation des entrées par Grand-Rivière	27		
2.2 L'arrivée sur Grand-Rivière - Le Parking belvédère – Carbet des Caraïbes	28		
2.3 Sentier par Beauséjour, accès à la Montagne Pelée et à la boucle	29		
2.4 Depuis le bourg : les deux sentiers d'approche - l'entrée du sentier vers les planèzes de Beauséjour	30		
2.5 Depuis le bourg : l'entrée du sentier Grand-Rivière - Prêcheur, l'accès à la plage Sinaiï	31		
Thème 3 : Les portes d'entrées sur le site		32	
3.1.1 Par Prêcheur - la Route d'accès à l'Anse Couleuvre	33		
3.1.2 Par Prêcheur - le parking de l'Anse Couleuvre	34		
3.1.3 Par Prêcheur - l'entrée sur le sentier	35		
3.1.4 Par Prêcheur - les ruines de l'Anse Couleuvre	36		
3.2.1 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - la route de Fond Moulin et l'accès à la rivière des Oranges	37		
3.2.2 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les ruines de Fond Moulin	38		
3.2.3 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les jardins en AOT, les sentiers autour de Fond Moulin	39		
Thème 4 : choix des sentiers à inscrire		40	
4.1 plan général des sentiers	41		
Les sentiers au cœur du site	42		
4.2 Généralités sur les sentiers et le sentier principal	43		
4.3 Maintien de boucles existantes au cœur du site classé	44		
4.4 Création de boucles dans le site classé	47		
Les boucles non retenues	48		
4.5 Aménagement et entretien des points remarquables du sentier principal, articulation entre vallées, fonds de vallées	49		
4.6 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Couleuvre et vallées 3 anses)	51		
4.7 La sécurité au cœur du site	52		
Thème 5 : Les fiches techniques thématiques		53	
5.1 Palettes végétales des arbres de la forêt à utiliser au cœur du site et sur ses entrées	54		
5.2 Palettes végétales des essences horticoles à utiliser sur les entrées et les points d'aménagement	56		
5.3 Fiche technique de plantation des arbres	57		
5.4 Palette de Matériaux	58		
5.5 Signalétiques et Mobilier	60		
5.6 Information sur les sentiers et documents de communication des boucles et sentiers du site classé	61		
5.7 Aménagement et entretien des sentiers piétonniers	62		
5.8 Navettes et arrêts	64		
5.9 Plan de localisation des lieux d'animation potentielle	65		
5.10 Les animations et la valorisation du site, les acteurs, les actions à développer	66		
5.11 Les acteurs de la gestion de terrain	67		
Thème 6 : Les fiches études et recherche		68	
6.1 Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS)	69		
6.2 Etude de fréquentation du site	70		
6.3 Fiche anthropologie sur la connaissance et l'utilisation des végétaux	71		
6.4 Mémoire des paysages	72		
6.5 Etude de la Toponymie	73		
6.6 aire marine protégée	74		
6.7 Faune sur le site	75		
6.8 Les actions de suivi du plan de gestion	76		
Plan de localisation des actions de suivi	78		
Table des documents utilisés	79		

Introduction générale

Situation du périmètre du site classé en Martinique



Cette étude commandée par la DIREN Martinique, a été mise en œuvre par une équipe interdisciplinaire avec l'aide et le suivi des collectivités impliquées, des représentants des services de l'Etat et la contribution active des personnes ressources présentes sur le territoire.

Son objectif était non seulement d'évaluer les actions planifiées et entérinées depuis plus de 10 ans dans le précédent plan de gestion, mais aussi d'aller à la rencontre des acteurs afin de mieux identifier les éventuels dysfonctionnements sur les actions menées.

L'objectif était aussi et surtout de prendre connaissance des projets existants sur le territoire du site classé pour formuler un nouveau plan de gestion en accord avec les attentes et des problématiques du territoire et de ses acteurs.

Pour faire suite au précédent plan de 1999, caduc depuis 2007, la première phase de l'étude avait donc pour but d'évaluer l'effectivité des actions prévues et d'en effectuer un bilan général. (cf document « Bilan du plan de gestion du site classé »)

La particularité du précédent plan de gestion était d'identifier les qualités, potentialités ainsi que les problèmes posés sur le territoire du site classé. L'analyse effectuée à l'époque peut encore utilement être consultée et n'a pas été répétée dans ce plan de gestion.

En revanche, le plan de gestion précédent ne mettait pas suffisamment en évidence sa structuration paysagère et la complexité de ce territoire.

Pour ce nouveau plan de gestion, nous avons privilégié l'approche paysagère comme point d'entrée de l'action sur le site mais aussi comme formulation d'une véritable échelle territoriale d'intervention.

En effet, nous avons constaté tout au long de ce travail et au cours des nombreux échanges que nous avons eu avec les acteurs de ce territoire, la nécessité pour ce nouveau plan d'être un véritable outil d'aménagement et de gestion à l'échelle de l'ensemble du Massif de la Pelée.

De même il s'agissait de faire émerger un regard partagé entre les différents acteurs de ce territoire contrasté et complexe, un moyen de d'articuler les actions menées à l'échelle de la globalité du territoire, sans en omettre les implications locales.

Dans ce document, il s'agit donc de formuler un nouveau plan de gestion tirant les enseignements du précédent et des avis des personnes consultées lors du travail de concertation et de terrain.

Ce plan de gestion du site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée pour la période 2011-2018 s'articule donc comme suit :

- Une approche du territoire basée sur une lecture partagée du paysage
- La définition d'une stratégie globale valorisant les projets en cours et repositionnant le site classé dans son territoire à l'échelle du nord Martinique
- Une nouvelle structuration des fiches basées sur le découpage des unités paysagères.

NB : Le projet d'extension de la Réserve Biologique Intégrale a donné lieu à l'élaboration d'un plan de gestion spécifique par l'ONF. Ce document est essentiellement axé sur des problématiques scientifiques et écologiques. Or, il apparaît que ces deux plans de gestion portent quasiment sur le même périmètre. Ils doivent donc s'articuler et se compléter, afin de mettre en évidence toute la complexité et la richesse présente dans ce territoire singulier.

L'ensemble des cartes présentées dans ce document est issu des données DIREN, BD TOPO® ©IGN 2004, BD ORTHO® ©IGN 2000 et 2004 SCAN 25® ©IGN, de cartes anciennes dont la carte Moreau du Temple, de l'analyse des cartes du précédent plan de gestion élaboré par Urbanis Martinique en 1999 et de relevés de terrain effectués entre décembre 2009 et mars 2010

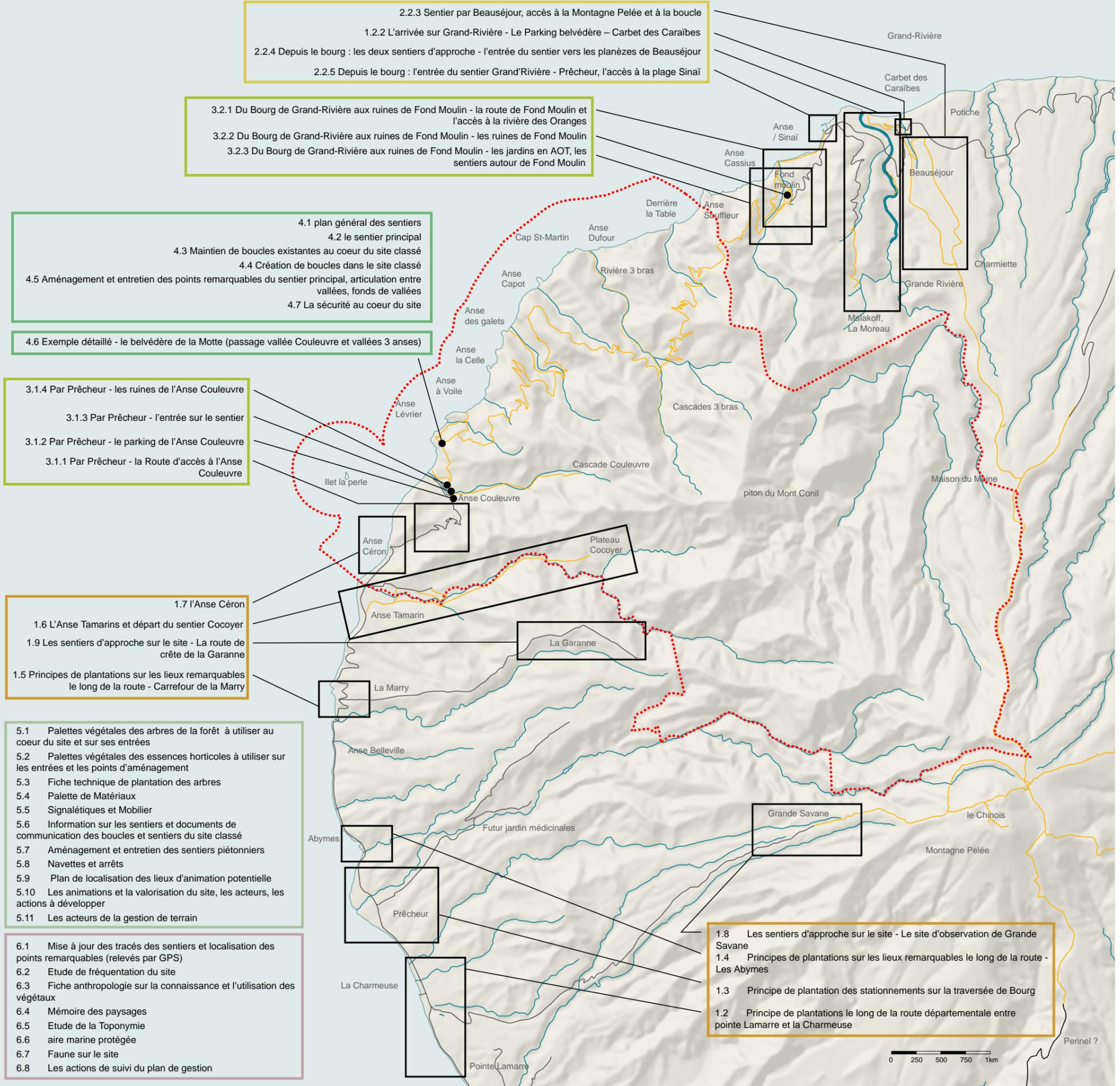
A partir des compléments apportés au diagnostic initial et de la stratégie générale présentée plus haut, cette partie présente et développe l'ensemble des fiches actions organisées selon 6 types distincts.

Chaque type correspond à un objectif précis du projet global et est décliné sous forme de fiche proposant des solutions spatiales et thématiques.

Chacune des fiches se présente sous la forme suivante :

- État des lieux (présentation générale du site et des problèmes soulevés)
- Objectifs (explication générale des intentions)
- Description (développement des actions à entreprendre)
- Maîtrise d'ouvrage envisagée pour la mise en oeuvre de l'action.
- Partenaires (à impliquer dans l'action)
- Financement potentiel (sources potentielles de financement)
- Estimatif
- Échéance
- Priorité





2.2.3 Sentier par Beauséjour, accès à la Montagne Pelée et à la boucle
 1.2.2 L'arrivée sur Grand-Rivière - Le Parking belvédère – Carbet des Caraïbes
 2.2.4 Depuis le bourg : les deux sentiers d'approche - l'entrée du sentier vers les planèzes de Beauséjour
 2.2.5 Depuis le bourg : l'entrée du sentier Grand-Rivière - Prêcheur, l'accès à la plage Sinaï

3.2.1 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - la route de Fond Moulin et l'accès à la rivière des Oranges
 3.2.2 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les ruines de Fond Moulin
 3.2.3 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les jardins en AOT, les sentiers autour de Fond Moulin

4.1 plan général des sentiers
 4.2 le sentier principal
 4.3 Maintien de boucles existantes au coeur du site classé
 4.4 Création de boucles dans le site classé
 4.5 Aménagement et entretien des points remarquables du sentier principal, articulation entre vallées, fonds de vallées
 4.7 La sécurité au coeur du site

4.6 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Couleuvre et vallées 3 anses)

3.1.4 Par Prêcheur - les ruines de l'Anse Couleuvre
 3.1.3 Par Prêcheur - l'entrée sur le sentier
 3.1.2 Par Prêcheur - le parking de l'Anse Couleuvre
 3.1.1 Par Prêcheur - la Route d'accès à l'Anse Couleuvre

1.7 l'Anse Ceron
 1.6 L'Anse Tamarin et départ du sentier Cocoyer
 1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne
 1.5 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Carrefour de la Marry

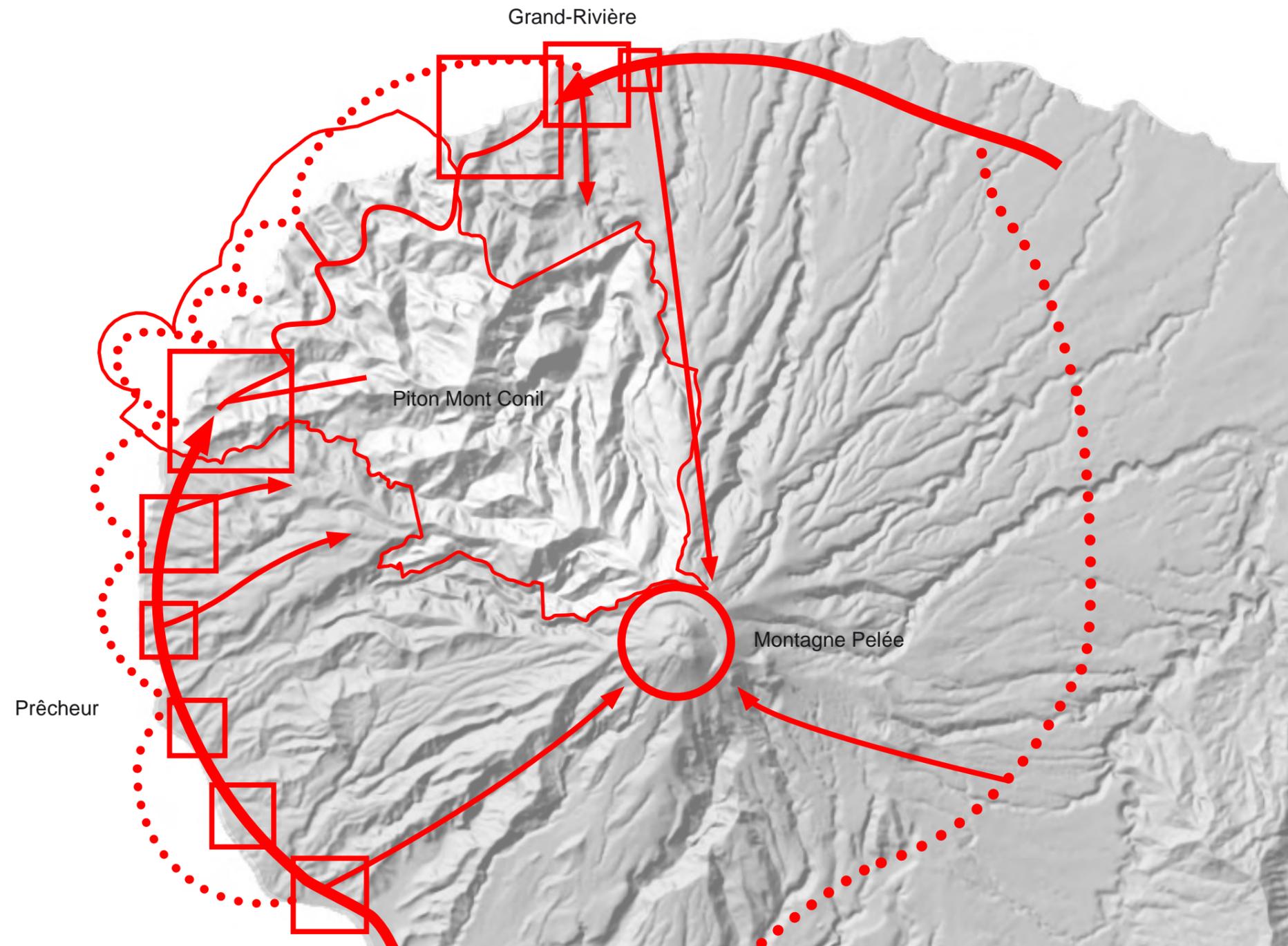
5.1 Palettes végétales des arbres de la forêt à utiliser au coeur du site et sur ses entrées
 5.2 Palettes végétales des essences horticoles à utiliser sur les entrées et les points d'aménagement
 5.3 Fiche technique de plantation des arbres
 5.4 Palette de Matériaux
 5.5 Signalétiques et Mobilier
 5.6 Information sur les sentiers et documents de communication des boucles et sentiers du site classé
 5.7 Aménagement et entretien des sentiers piétonniers
 5.8 Navettes et arrêts
 5.9 Plan de localisation des lieux d'animation potentielle
 5.10 Les animations et la valorisation du site, les acteurs, les actions à développer
 5.11 Les acteurs de la gestion de terrain

6.1 Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS)
 6.2 Etude de fréquentation du site
 6.3 Fiche anthropologie sur la connaissance et l'utilisation des végétaux
 6.4 Mémoire des paysages
 6.5 Etude de la Toponymie
 6.6 aire marine protégée
 6.7 Faune sur le site
 6.8 Les actions de suivi du plan de gestion

1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane
 1.4 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Les Abymes
 1.3 Principe de plantation des stationnements sur la traversée de Bourg
 1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse

Plan de localisation des fiches

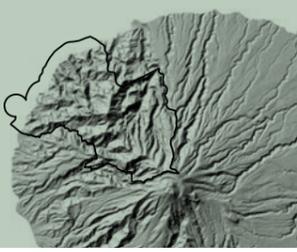
- Fiches 1 : Les arrivées sur le site par Prêcheur
- Fiches 2 : Les arrivées sur le site par Grand-Rivière
- Fiches 3 : Les portes d'entrées sur le site
- Fiches 4 : choix des sentiers à inscrire
- Fiches 5 : Les fiches techniques thématiques
- Fiches 6 : Les fiches études et recherche



Site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée — Plan de gestion 2011/2018

DIREN Martinique — 4 bd de Verdun 97 200 Fort de France — 05 96 71 28 10

atelier de paysage — Alise Meuris, paysagiste mandataire — Léa Dubreuilh, géographe-urbaniste — Alexandre Moisset, paysagiste — Céline Wauquaire, paysagiste — Bernard Davasse, géographe — 16 place Canteloup 33800 Bordeaux — 05 24 07 65 79



L'importante pluviométrie présente sur le site permet le développement de ce puissant massif forestier. Elle est provoquée par les Alizés soufflant d'Ouest en Est et par l'effet de foehn lié à la présence de la montagne, la pluviométrie est plus élevée côté atlantique, que côté caraïbe et plus élevée au sommet, constamment plongé dans les nuages, que vers la mer.

La topographie abrupte et les vallées très encaissées du massif Conil font encore varier le taux d'humidité : la forêt est plus desséchée par les vents sur les mornes et les crêtes, alors qu'elle est plus humides dans les fonds de vallées.

L'absence de route carrossable dans ce secteur seulement traversé de sentiers, permet à la dynamique forestière d'atteindre son plein épanouissement. Sur le haut des pentes, peu touchées par les défrichements et les prélèvements forestiers au cours de l'histoire, la forêt est proche de son climat.

Le passage de la forêt d'arbres puissants à une végétation beaucoup plus rase de fougères arborescentes, de Broméliacées et d'épiphytes, constamment plongée dans un épais brouillard, est très net lors de l'ascension vers le sommet.

Les variations liées à l'alternance de mornes et de fonds sont très perceptibles sur le sentier principal Grand-Rivière/Prêcheur lors du passage d'une vallée à une autre. Ces variations de végétation sont également très significatives pour un promeneur averti.

Ainsi, les séries végétales présentent sur le site sont les suivantes, de la plus sèche à la plus humide :

- Forêt semi-décidue tropicale-sempervirente saisonnière
- Forêt sempervirente saisonnière tropicale
- Forêt ombro-sempervirente saisonnière tropicale
- Forêt ombrophile submontagnarde
- Forêt ombrophile montagnarde

Quelques ambiances forestières



▲ Forêt humide, ombrophile, vers Grand-Rivière

▲ Bois canon au premier plan, vue sur le versant forestier depuis une ouverture

▲ Bref aperçu d'un sommet

Espèces héliophiles, pionnières et à croissance rapide, permettent aux espèces d'ombre plus nobles et à croissance lente de s'installer après un chablis



▲ Bois canon, Bwa twonpèt, Bwa kanon, *Cecropia schreberiana*

▲ Bois-flot, Bwa flo, feuillage et fruit (patte de lapin) *Ochroma pyramidale* (Fiard)

▲ Bois-la-glué, Bwa Lagli, *Sapium caribaeum* (sutour)

Espèces de la forêt semi-décidue, tropicale-sempervirente saisonnière (perte d'une partie des feuilles pendant le carême, forêt mésophile)



▲ Floraison du Poirier pays, Pwayé, *Tabebuia heterophylla*

▲ Lepini blanc, *Zanthoxylum caribaeum*

▲ Gommier rouge, écorce caractéristique *Bursera simaruba*

▲ Fromager *Ceiba pentandra*

THEME : Les fiches techniques thématiques

Action : 5.1 Palettes végétales des arbres de la forêt

Fiche établie à partir de visites de terrain avec Jean-Pierre Fiard que nous remercions. Sources documentaires : «Interprétation paysagère du sentier Grand-Rivière - Prêcheur», Jean-Pierre Fiard, Conservatoire du Littoral Martinique, mars 2001, carte des formations végétales du nord-ouest de la Montagne Pelée, Jean-Pierre Fiard, 2001
 Illustrations pour la page précédente et celle-ci : <http://www.potomitan.info>, <http://jm.sutour.pagesperso-orange.fr/index.htm> 2
 Les essences ne sont pas forcément photographiées dans le contexte de la série citée.



Espèces de la forêt sempervirente saisonnière tropicale



▲ Bambous, *Bambusa vulgaris*, emplacement d'anciennes habitations, plante introduite



▲ Bois-flot, Bwa flo, pionnière *Oreopanax dussii*



▲ Floraison des Bois savonette en Juillet *Lonchocarpus violaceus* (Fiard)



▲ Mapou, *Pisonia fragrans*



▲ Saman, Samana, Parapli, introduite pour la culture du cacao, se substitue au fromager *Samanea saman*

Espèces de la forêt ombro-sempervirente saisonnière tropicale



▲ Palmistes, Palmis fran *Prestoea montana*



▲ Bois Rivière, Bwa rivyè, racines à contreforts *Chimarrhis cymosa*



▲ Châtaigner à grandes feuilles, fruits, racines, *Sloanea dentata*



▲ Bois lélé, Bwa lélé *Quararibea turbinata* (Fiard)



▲ Indicateur d'humidité : sélaginelle

Espèces de la forêt ombrophile submontagnarde, (hygrophile) montagnarde



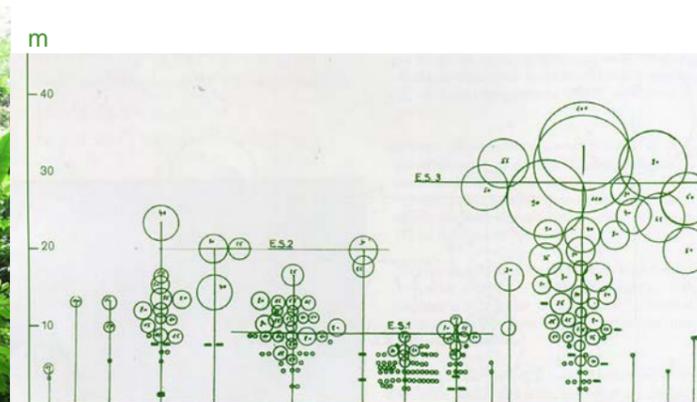
▲ Pain d'épices, Pendépis (régénération et fruits) *Pouteria multiflora*



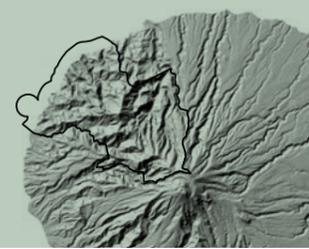
▲ Fougère arborescente, *Cyathea arbora*



▲ Balisiers, *Heliconia caribaea*, indicateur d'humidité, des fonds de vallées



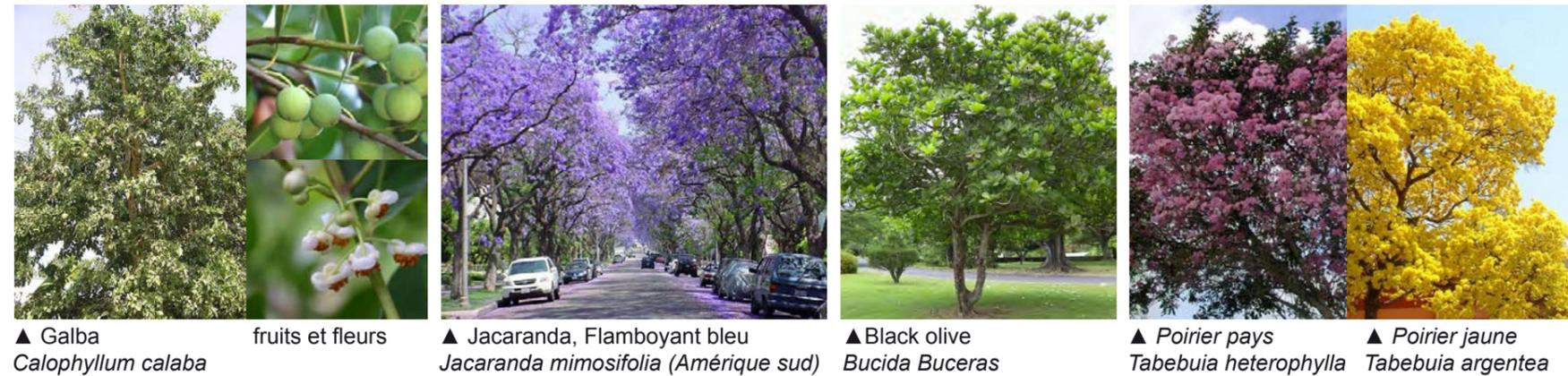
▲ Répartition verticale de la végétation et des épiphytes sur les très grands sujets. Piton Etage, thèse J.P. Fiard, 1994



Cette fiche est un recueil des éléments qualitatifs vus, lus, discutés sur le terrain, au cours des entretiens et des comités.
 Cette palette n'est pas exhaustive et n'a pas de caractère obligatoire, elle synthétise les remarques et réflexions élaborées au cours de l'étude, elle offre des conseils pour le choix d'espèces horticoles à utiliser lors des aménagements.
 Il serait important que les communes du Prêcheur et de Grand-Rivière fournissent les éléments de la stratégie végétale développée sur leur territoire, afin d'articuler les entrées de site à ces stratégies très spécifiques.

Quelques espèces pour les plantations d'alignements, pour les arbres repères

(on évitera flamboyants et amandiers, beaucoup vus et au système racinaire très traçant le poirier pays bien que traçant est conservé, car très présent en milieu naturel)



▲ Galba *Calophyllum calaba* fruits et fleurs
 ▲ Jacaranda, Flamboyant bleu *Jacaranda mimosifolia* (Amérique sud)
 ▲ Black olive *Bucida Buceras*
 ▲ Poirier pays *Tabebuia heterophylla*
 ▲ Poirier jaune *Tabebuia argentea*

- Autres essences
- *Cassia longifolia*
 - *Lagerstroemia*
 - Chacha
 - Albizia lebbek*
 - Merisier pays (*Flacourtia jangomans*)
 - *Cassia rose* (*Cassia javanica*)

Espèces pour végétaliser les murs de soutènement (notamment pour les parkings)



Lierre pays

Espèces proposées pour l'aménagement des entrées - Ruines Coulevre, lien avec l'habitation Tardon (fiches 3.1.2, 3.1.3)



▲ Cacao (*Theobroma cacao* L.) mais aussi café
 ▲ Samana *Samanea saman*
 ▲ Cédrat (*Citrus medica*)
 ▲ Citron pays (*Citrus aurantifolia*)
 ▲ Orange amère (*Citrus aurantium*)
 ▲ Pamplemousse (*Citrus maxima*)
 ▲ Orange douce (*Citrus sinensis*)

Autres fruitiers pour Fond Moulin

- Caïmite (*Chrysophyllum cainito* L.)
- Cerise des Antilles (*Malpighia puniceifolia* L.)
- Corossol (*Annona muricata* L.)
- Goyave (*Psidium guajava* L.)
- Icaque (*Chrysobalanus icaco* L.)
- Jaboticaba (*Myrciaria cauliflora* Berg.)
- Maracuja-Fruit de la passion (*Passiflora edulis* forma *flavicarpa*)
- Manguiers, mangos (collection à constituer, ressource <http://caribfruits.cirad.fr/fwi/fiches?espece=2>)
- Nèfle du Mexique (*Bellucia grossularioides* Triana)
- Papaye (*Carica papaya* L.)
- Pois doux (*Inga* spp.)
- Pomme malacca (*Syzygium malaccense* Merr.et Perry)
- Pomme rose (*Syzygium jambos* Alston)
- Pomme surette (*Ziziphus mauritiana* Lam.)
- Prunier mombin (*Spondias mombin*)
- Quénette (*Melicoccus bijugatus* L.)
- Sapotille (*Manilkara zapota* van Royen)
- ...

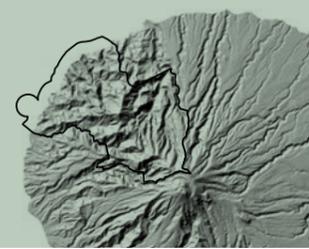
Autres agrumes pour Coulevre

- Mandarine (*Citrus reticulata*)
- Hybrides divers
- ...

Espèces proposées pour l'aménagement des entrées - Cheminement autour de Fond Moulin (pour l'échantillon de végétation de la forêt, voir fiche 3.2.2)



▲ Abricot pays (*Mammea americana* L.)
 ▲ Sapote noire (*Diospyros digyna* Jacq) (*Diospyros revoluta*), antilles
 ▲ Avocat (*Persea americana* Mill.)
 ▲ Pomme cannelle (*Annona squamosa* L.)
 ▲ Manguier, exemple : Manguo Bassignac, Moussache (*Mangifera indica* L.)

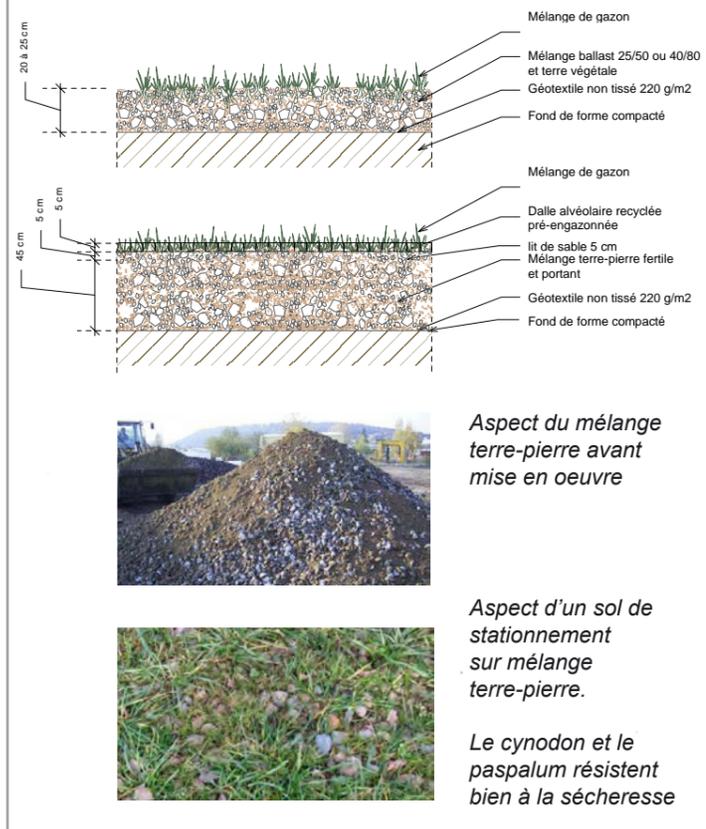


Taille des fosses de plantation préconisées en milieu très modifié, de 4 à 6 m³ soit :
1,5 m de profondeur sur 2m x 2m,
ou
1 m de profondeur sur 1m de large et en linéaire continu, si l'endroit est proche de la roche ou étroit.

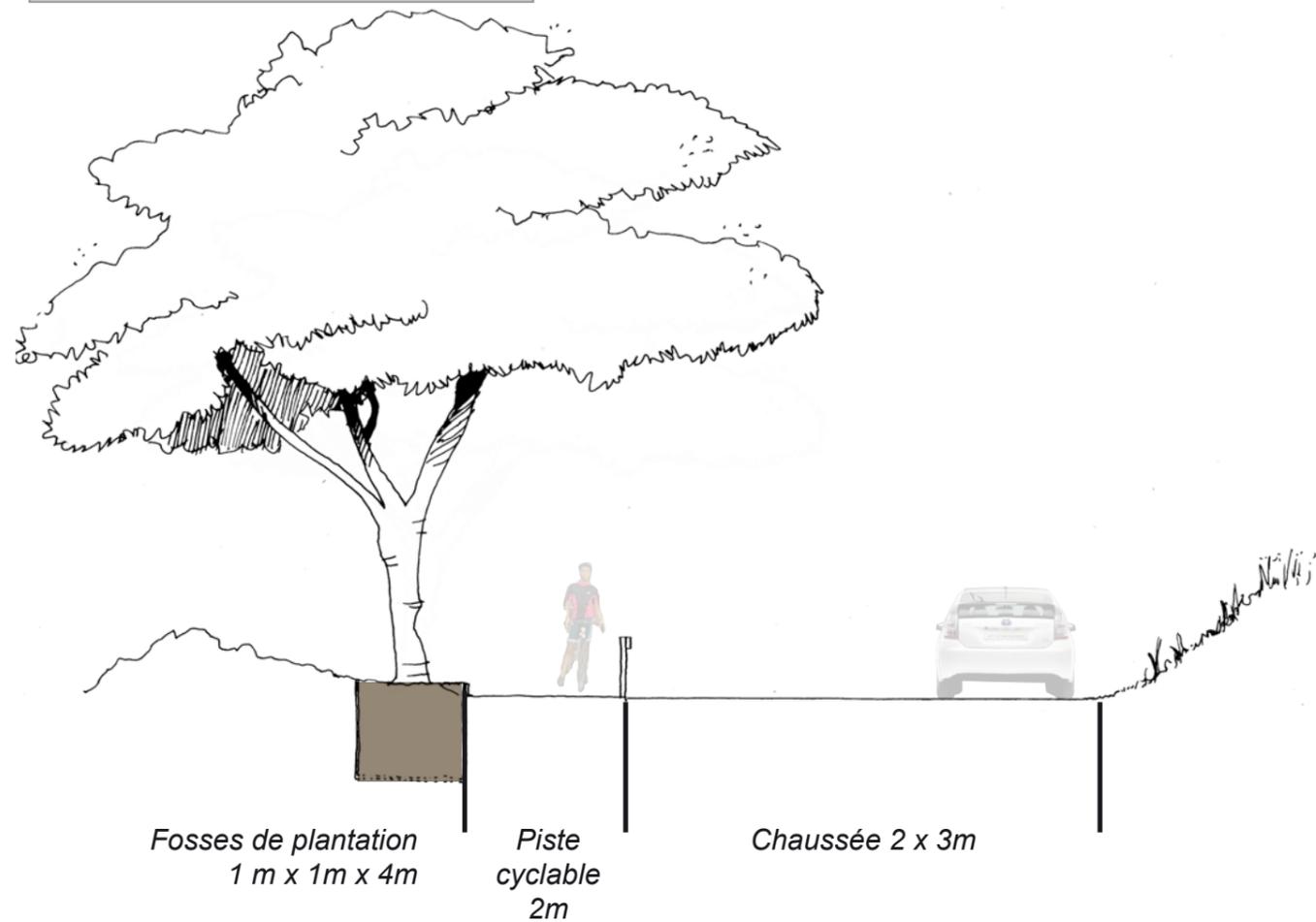
Il est également possible d'utiliser des paires-racines pour protéger les revêtements de sols ou ouvrages alentours.

Substrat :
Le mélange terre pierre est indiqué pour effectuer les plantations.
Pour 100 m³ de sol réalisé, on utilise 100m³ de ballast et 40 m³ de terre végétale. La terre vient occuper les interstices entre les pierres et le volume final de 100 m³.
Le mélange est réalisé à la pelle sur chantier, puis mis en œuvre et compacté afin que la portance du sol réalisé soit correcte.
On utilisera du ballast de 25/50 pour les surfaces de roulement occasionnelles engazonnées et 40/80 pour les trous de plantation d'arbres.

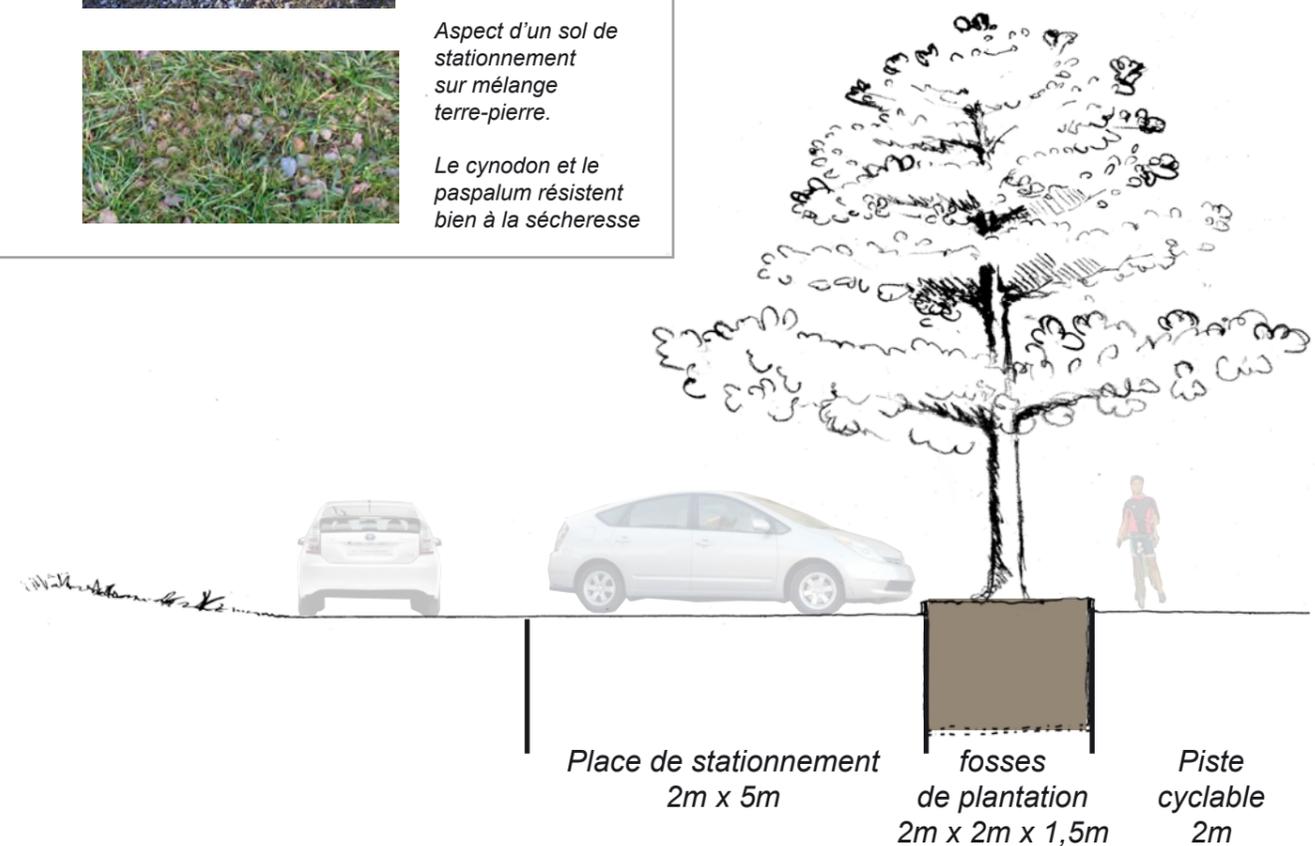
Proposition pour des sols de parkings perméables :



Gabions, proposition pour les murs de soutènement :



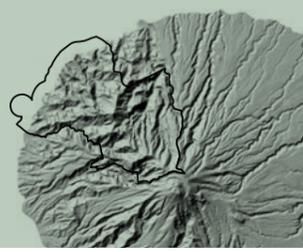
Coupe de principe de plantation le long de la départementale



Coupe de principe de plantation sur les aires de stationnements

THEME : Les fiches techniques thématiques

Action : 5.3 Palettes des matériaux - les entrées et le coeur du site



Cette fiche est un recueil des éléments qualitatifs vus, lus, discutés.

Cette palette n'est pas exhaustive et n'a pas vocation d'obligation : il s'agit simplement d'une trace des remarques et réflexions élaborées au cours de l'étude.

Pour le mobilier

L'emploi de la roche



L'emploi de la roche, réemploi sur place, habitation Tardon

Bancs de bois



Pour les Sols

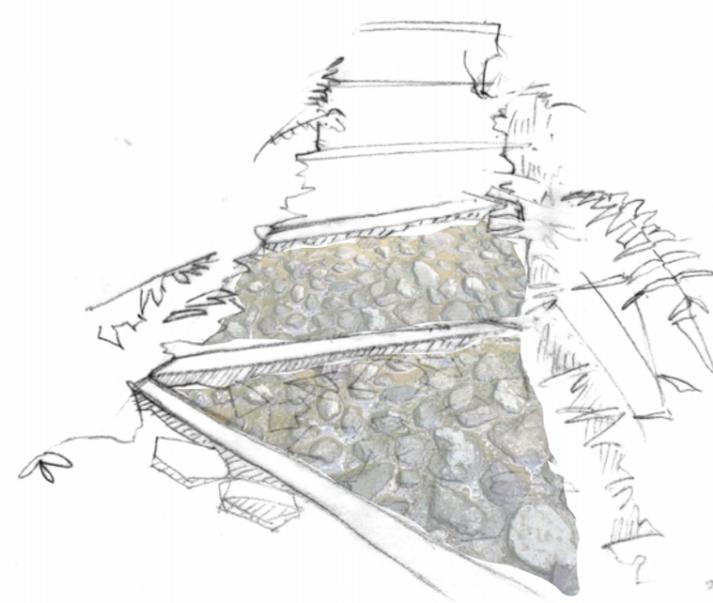


▲ Utilisation de rochers irréguliers en pavage



Utilisation de motifs animaux ou végétaux pour les incrustations dans les sols bétons ►

Pour l'aménagement des chemins



▲ Mise en place d'embranchements dans les pentes



▲ Principes de pavages, d'embranchements et de rigoles de récupération d'eau

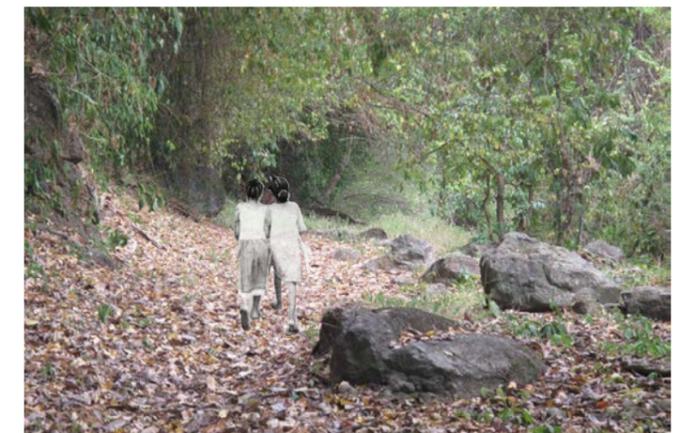
Pour la signalétique



Utilisation de roches peintes pour le marquage d'indication de parcours ►



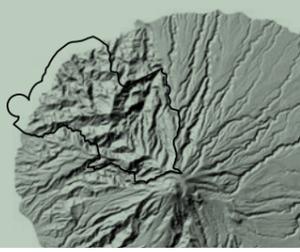
▲ Utilisation de la peinture blanche pour la signalisation des chemins exemple dans le bourg de Grand-Rivière



▲ Utilisation de rochers pour signaler le sentier et guider les marcheurs

THEME : Les fiches techniques thématiques

Action : 5.4 Palettes des matériaux - références pour les constructions couvertes



Cette fiche est un recueil des éléments qualitatifs vus, lus, discutés.

Cette palette n'est pas exhaustive et n'a pas vocation d'obligation : il s'agit simplement d'une trace des remarques et réflexions élaborées au cours de l'étude.

Matériaux utilisables en maçonnerie ou incrustation



▲ Ponces de l'anse Turin ▲ Andésite de la Montagne Pelée ▲ Dacite des Pitons du Carbet



▲ Tôle en acier type Cor-Ten

Bois d'oeuvre (courbaril, angélique, poirier...)



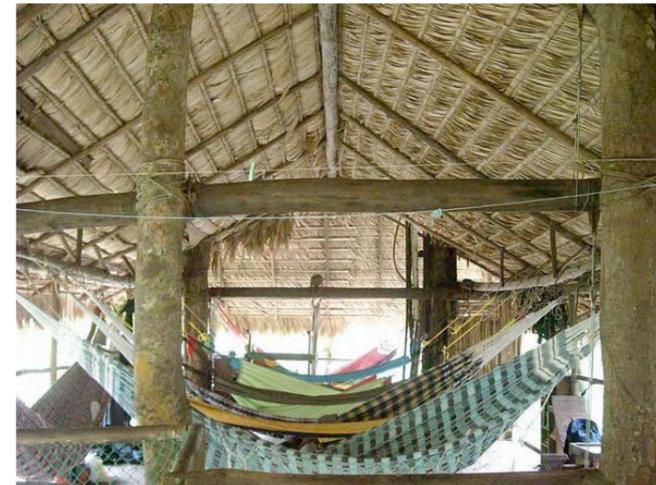
▲ COURBARIL *Hymenaea courbaril* ▲ ANGÉLIQUE *Dicorynia guianensis* ▲ IPE *Tabebuia spp*



▲ Platelage extérieur, espace public à Fort-de-France



▲ Acier Cor-Ten, Type de couverture possible



▲ Type de carbet en structure bois et couverture végétale (rondins bruts et chaumes de fibres végétales)



▲ Une réalisation récente au Carbet



▲ Exemple de mur en moellon d'andésite

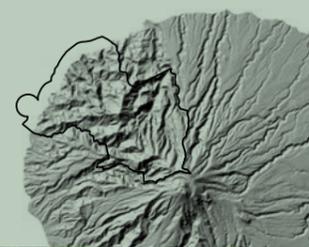


▲ Bardeaux de bois

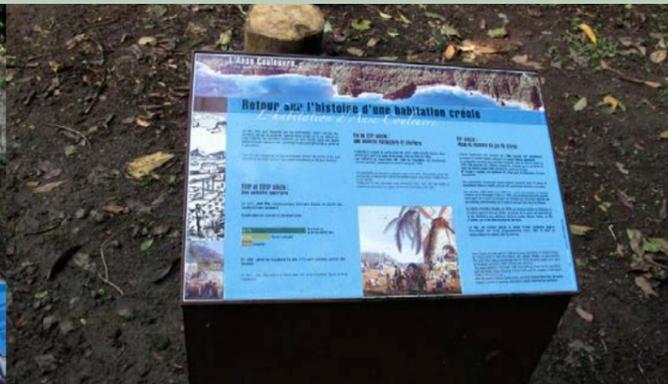


▲ Jalousies





▲ Entretien, rénovation voire élimination de l'existant



▲ Élaboration d'une charte signalétique (cf. ruines de Coulevre) conciliant les différentes chartes en présence et les propositions faites sur les sites alentours



▲ Articuler et harmoniser les propositions en cours sur des sites proches (notamment l'ONF sur le sommet de la Montagne Pelée et les sentiers d'approche) avec les travaux. Privilégier la simplicité pour une bonne lecture du site.



État des lieux :

Au vue de sa disparité et de son état général, il a été mentionné lors des comités techniques à l'occasion du bilan du plan de gestion précédant que la signalétique et le mobilier présents, dans et à proximité du site classé, nécessitaient un remaniement global.

Objectifs :

Il s'agit d'effectuer un travail global sur le mobilier et la signalétique, depuis l'état des lieux de l'existant, jusqu'à des propositions de mobilier et de signalétique adaptées et cohérentes sur l'ensemble du territoire du site classé.

Cela suppose de mettre en place trois missions spécifiques de spécialistes de la signalétique à ces échelles de travail :

- 1 - mobilier et signalétique des sentiers en eux-mêmes
- 2 - mobilier et signalétique des deux entrées sur le sentier principal, Anse Coulevre (partiellement réalisé sur les ruines) et Fond Moulin
- 3 - mobilier et signalétique des routes et sentiers d'approche

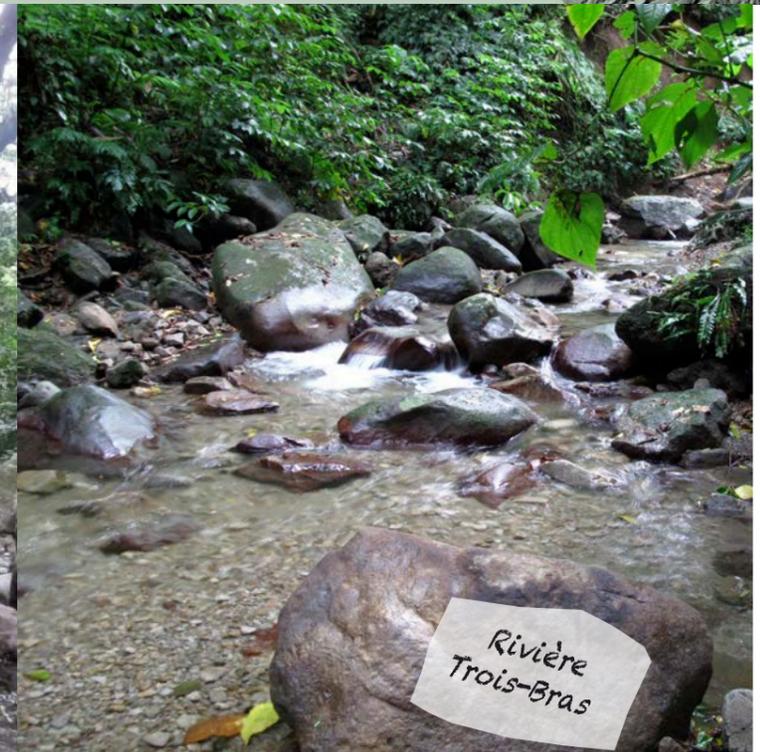
La base mise en place sur l'Anse Coulevre est significative et mérite d'être poursuivie.

Description :

- Effectuer un état des lieux du mobilier existant (positionnement, dégradation, pertinence et utilité),
- Évaluer la pertinence de la modification, du remplacement, de l'élimination ou de l'ajout
- Harmonisation des panneaux et bornes d'information à partir des chartes signalétiques coexistantes (ONF, CG, Conservatoire du Littoral, DIREN, PNRM), éviter la multiplication des panneaux, ce qui nuit grandement à la lecture et à l'orientation des visiteurs
- Identification des lieux, événements ou éléments nécessitant un marquage ou une information (exemple : noms des anses et des rivières, points de vues, arbres remarquables)
- Mise en place d'une ligne de signalétique et d'un mobilier spécifique et adapté au site (accessibilité, répartition et durabilité) et à sa gestion (exemple : roche et bois gravés, matériaux réemployés sur place)



▲ Indication des noms de rivières peints sur les rochers



▲ Roches gravées Arawaks



▲ Rochers peints à l'anse tamarins



▲ Mur peint à Grand-Rivière

Exemple d'indication de direction et de temps sur des lieux remarquables du site (crête ou rivière) ►



Maitrise d'ouvrage :
Conservatoire du Littoral

Partenaires :
DIREN, ONF, CG, Communes du Prêcheur et de Grand-Rivière, PNRM, DRAC

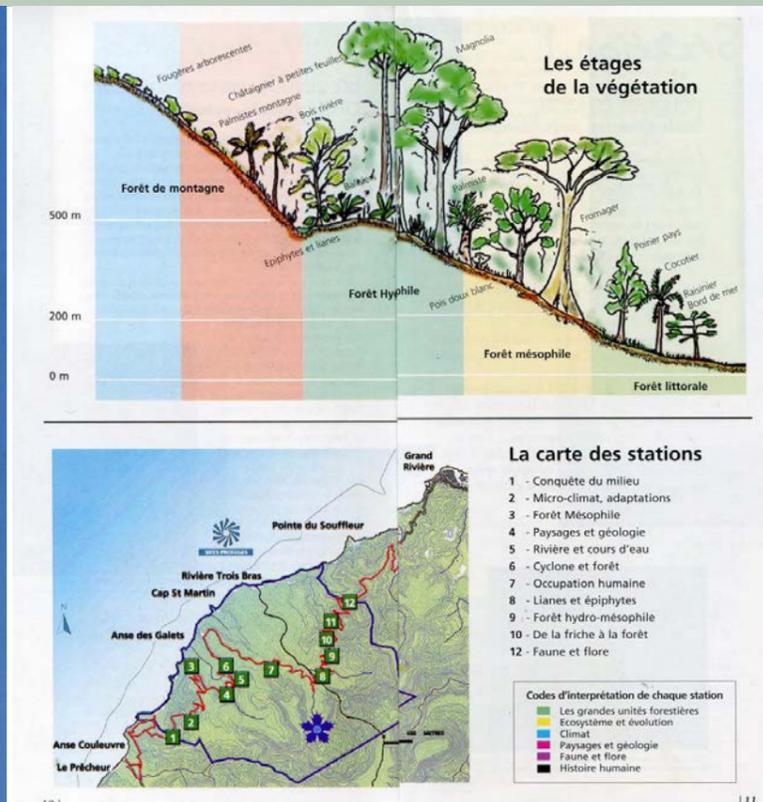
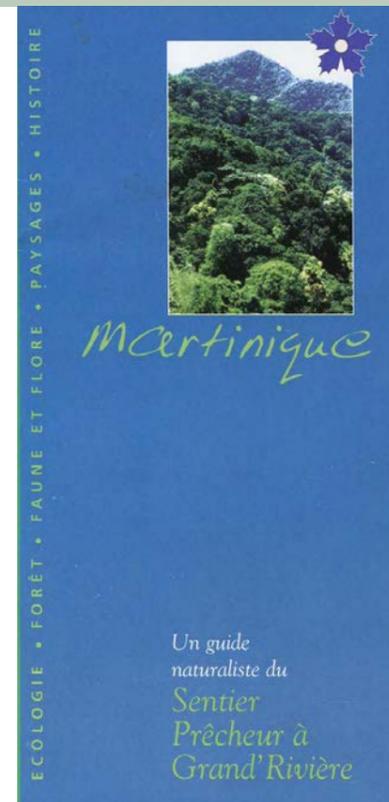
Financements potentiels :
DIREN pour les études, Conservatoire du Littoral pour la réalisation sur les sentiers et les entrées, communes, PNRM, Conseil Général pour les autres sentiers et les routes d'approche

Estimatif : échelle 2 Fond moulin 30 000€ HT en conception / réalisation - échéance **CT**
une seule signalétique sur les entrées **LT**
échelle 1 Etude du sentier principal 10 000 € HT - échéance **CT**
échelle 3 étude globale 10 000 € HT - échéance **MT**

Priorité : variable

THEME : Les fiches techniques thématiques

Action : 5.6 Information sur les sentiers et documents de communication des boucles et sentiers du site classé



▲ Bornes à remplacer ou à supprimer



▲ Belvédère de Grand-Rivière : «Grand-Rivière 1h00 →»

▲ Le livret existant est à actualiser, et à éditer dans les deux sens de la trace.

▲ Ce type de croquis est à diffuser pour le renouvellement du livret. Une carte pliable serait plus adaptée pour la randonnée.

▲ Les panneaux sont déjà chargés en informations diverses. Le bandeau de droite rappelle les temps de parcours et les mesures de sécurité à observer. Des indications supplémentaires sur les lieux de contacts GSM et des voies d'évacuation sont à ajouter.

État des lieux :

L'information destinée au public est déjà très présente sur le site. Des panneaux aux livrets en passant par les bornes d'observation du Conservatoire du Littoral, les supports sont très diversifiés

Objectifs :

- Affiner et mettre à jour les informations véhiculées sur le site
- Organiser et harmoniser les différents supports d'information
- Insérer les passages de vallée et les descriptions d'entités paysagères aux documents

Description :

Des outils de communication :

- Tenir compte sur les panneaux d'information au départ de la trace principale du sens de marche, vers Grand-Rivière au Prêcheur et inversement de l'autre côté.

- Mettre à jour la plaquette de présentation du sentier et la compléter par l'introduction de la dimension paysagère, avec les entités paysagères et les passages de vallées. Il faudrait développer la dimension historique de ce site classé, son impact dans l'histoire de l'île (premier lieu d'installation puis lieu du marronnage) et mettre en valeur les vestiges visibles dans le paysage.

- Mettre à jour la carte touristique pliable du secteur (sentier, gîtes, restauration...), et assurer sa réactualisation tous les ans. Cela permettrait de développer un réseau de partenaires qui aideraient à la financer.

Des outils d'information :

- Mettre à jour les informations de sécurité à destination des visiteurs, (hélicoptère, chemin de l'Anse des Galets... indication du relais) et les indiquer sur tous les supports d'information à leur disposition.
- Indiquer sur les panneaux les numéros de téléphone du Syndicat d'Initiative du Prêcheur et de

l'Office du Tourisme de Grand-Rivière, pour informer les randonneurs de la possibilité d'être accompagné par des guides.

Des éléments ponctuant la marche :

- Ajouter des éléments de mobilier comme des bornes, des pierres peintes ou des belvédères, pour marquer le passage d'une entité paysagère à l'autre, ils pourraient être le support de phrases de poètes martiniquais. Il faut également les reporter sur le livret et la carte pliable, et à cette occasion, expliquer le système des vallées.
- Réhabiliter les bornes du Conservatoire du Littoral, et indiquer les temps de parcours à chaque fond de vallée, qui sont souvent l'occasion d'une pause dans la marche.
- Mettre en place des tables de lecture du paysage sur les événements marquant le passage des vallées
- Enlever les bornes usagées des anciens forestiers.

Maitrise d'ouvrage :
PNR, Conservatoire du Littoral, ONF

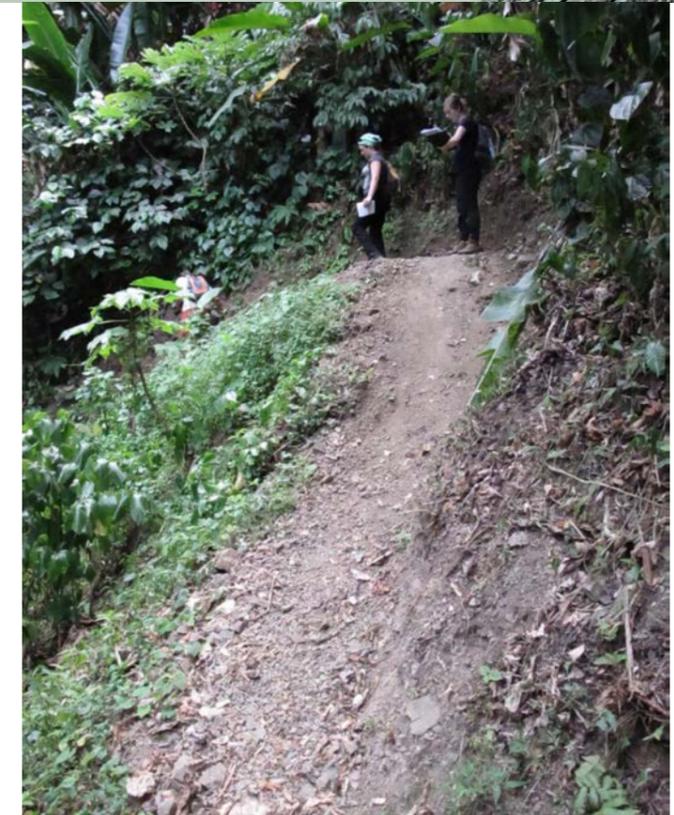
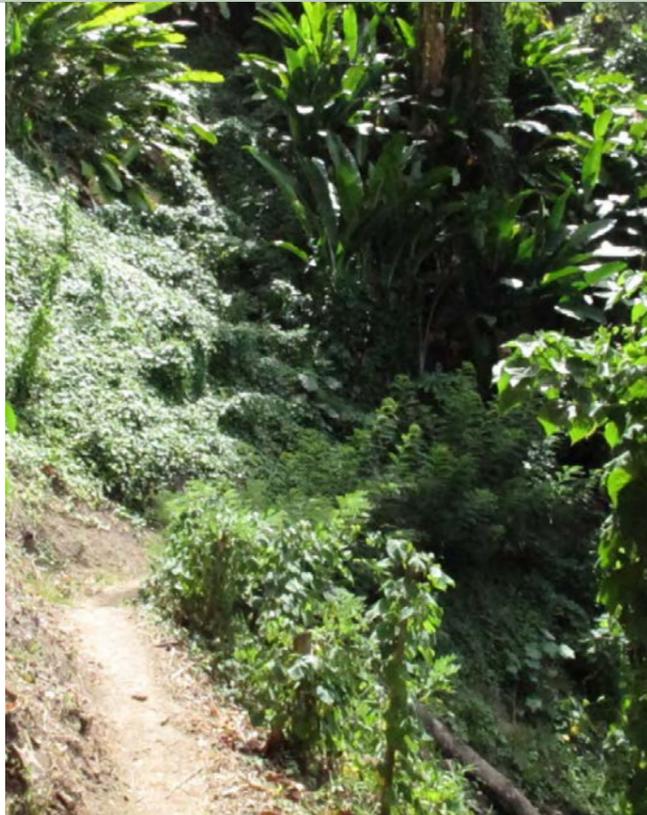
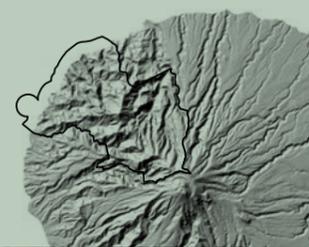
Partenaires :
DIREN, Syndicat d'initiative et commune du Prêcheur, Office du Tourisme et commune de Grand-Rivière, guides

Financements potentiels :
DIREN, Conservatoire du Littoral

Estimatif : 15 000 € HT

Echéance : MT

Priorité : 1



▲ Mise en sécurité des passages difficiles (marches), creusement du sentier jusqu'à la roche sur les passages instables, maintien des parties fragiles par des plantations

État des lieux :

Les sentiers du site classé sont entretenus par le Conseil Général qui missionne l'ONF. Le coût de gestion de ces sentiers est élevé, car ils sont difficilement accessibles. Le Conseil Général a des difficultés à maintenir l'ensemble des sentiers ouverts à cause de leur coût d'entretien.

Le Conservatoire du Littoral ne peut financer la gestion du site dont il est propriétaire mais il peut financer des aménagements.

Objectifs :

- Maintenir un maximum de sentiers praticables
- Trouver des co-financements pour la gestion
- Rechercher des modes de gestion moins coûteux comme la gestion différenciée.
- Création de 2 postes pour assurer une surveillance du site.

Description :

- Mise en sécurité du chemin sur certains passages de ravines par sur-creusement et entaille dans la roche-mère. Ce type d'intervention peut être intégré dans des coûts d'investissement ou d'aménagement.

- Mise en sécurité des secteurs d'éboulements par la pose de fascines et de plantations (*Erythrina corallodendron*, galba).

- Faire un roulement dans l'ouverture des sentiers, pour ne pas maintenir toutes les boucles praticables en même temps, ce qui limite les atteintes au site classé. Les boucles pourront rester fermées temporairement. Par contre les boucles principales comme la trace entre Prêcheur et Grand-Rivière et l'Anse des Galets devront rester praticables pour des raisons de sécurité et d'entretien.

- Des conventions d'entretien peuvent être passées entre les communes et le Conservatoire du Littoral concernant les sites de Fond Moulin d'une part et des ruines et du parking de l'anse Couleuvre, ainsi que l'anse Tamarin d'autre part, mais aussi avec des privés ou des exploitants, comme sur le sentier de Beauséjour par exemple.

- Une grande partie du coût des travaux sur les sentiers est due au transport du matériel et des matériaux. Un ou plusieurs mulets de race ancienne et appropriée pour la moyenne montagne permettraient ainsi de réduire les coûts et la fatigue de ces travaux.

L'achat de ces animaux pourra être envisagé par chacune des deux communes. Leur entretien pourrait être confié à un agriculteur en AOT ou aux gardiens du littoral.

- Lorsqu'il y a des exploitations agricoles d'élevage à proximité, une convention doit être passée avec l'exploitant pour l'entretien des sites, comme à Fond Moulin, Grande Savane, Malakoff.

- Pour la sécurité des randonneurs sur ces sentiers, et notamment la trace principale, une antenne relais doit être aménagée. Elle doit être alimentée par des panneaux photovoltaïques, et être insérée dans le site de manière à ce qu'elle ne se voit pas.

Note : pour des raisons budgétaires, on favorisera les aménagements qui demandent un investissement plus lourd mais qui sont durables, qui pourront être financés par de l'investissement et allégeront à terme les coûts de fonctionnement pour l'entretien.

Par exemple plutôt que d'aménager des marches de bois, on préférera creuser jusqu'à la roche mère pour y tailler les emmarchements, solution chère, mais définitive.

Maîtrise d'ouvrage :

Conseil Général, commune du Prêcheur, commune de Grand-Rivière

Partenaires :

ONF, Conservatoire du Littoral, CRDP Martinique, associations de pêcheurs du Prêcheur et Grand-Rivière, guides

Financements potentiels :

entretien CG, communes, investissements FEDER

Estimatif :

Les entretiens des sentiers sont chiffrés sur les fiches détaillées par sentiers. Le chiffrage précis des travaux d'investissement sera réalisé lors de l'étude topographique en lien avec les gestionnaires que sont l'ONF, afin de constituer un dossier FEDER. Ces chiffrages se feront sur la base de la typologie chiffrée qui suit.

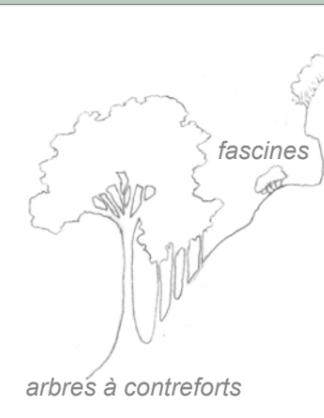


◀ Remplacement des planches de bois par la plantation des bords du chemin. Les plantations devront être maintenues basses pour éviter un nouveau glissement de terrain (prise au vent) et pour maintenir la vue.

40 € HT / ml



▶ Plantation des bords du sentier par des fascines de *Erythrina corallodendrum*, *galba* tous deux présents naturellement sur le site. Les plantations devront être maintenues basses pour éviter un nouvel emportement de la pente (prise au vent) et pour maintenir la vue.

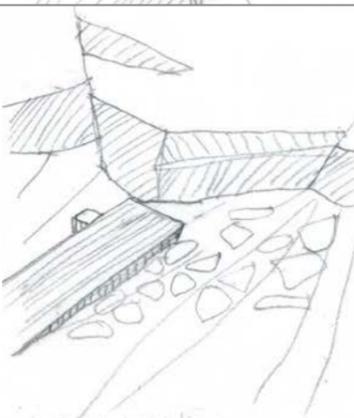


arbres à contreforts

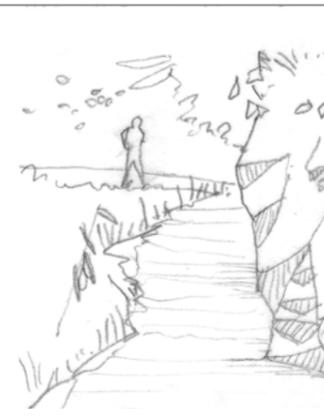


▶ Stabilisation des bas de pente à risque. Favoriser l'installation d'arbres à contreforts puissants par sélection, couvert végétal puis sciaphilles stabilisantes. Exemple, le bois rivière (*Chimarrhis cymosa*)

Prix compris dans la gestion

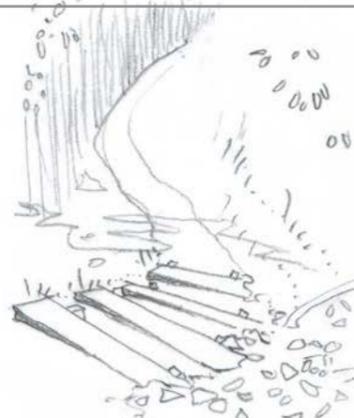


▶ Creusement de la rochemère sur les passages étroits, plantation des bords par des fascines de *Erythrina corallodendron*, *galba* tous deux présents naturellement sur le site.



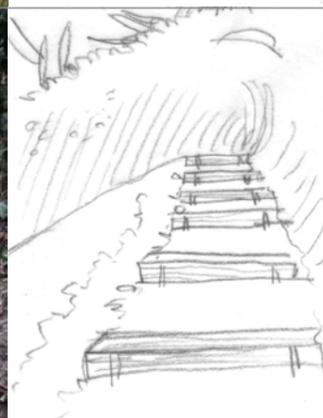
▶ Stabilisation des sentiers par la mise en place de calades en pierres du site entre les emmarchements.

95 € HT / U



▶ Creusement de la rochemère sur les passages étroits, aménagement d'emmarchements taillés dans la roche mère ou constitués avec des arbres tombés sur site.

Marches en roche :
46 € HT/U

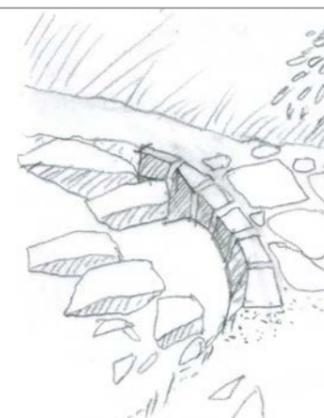


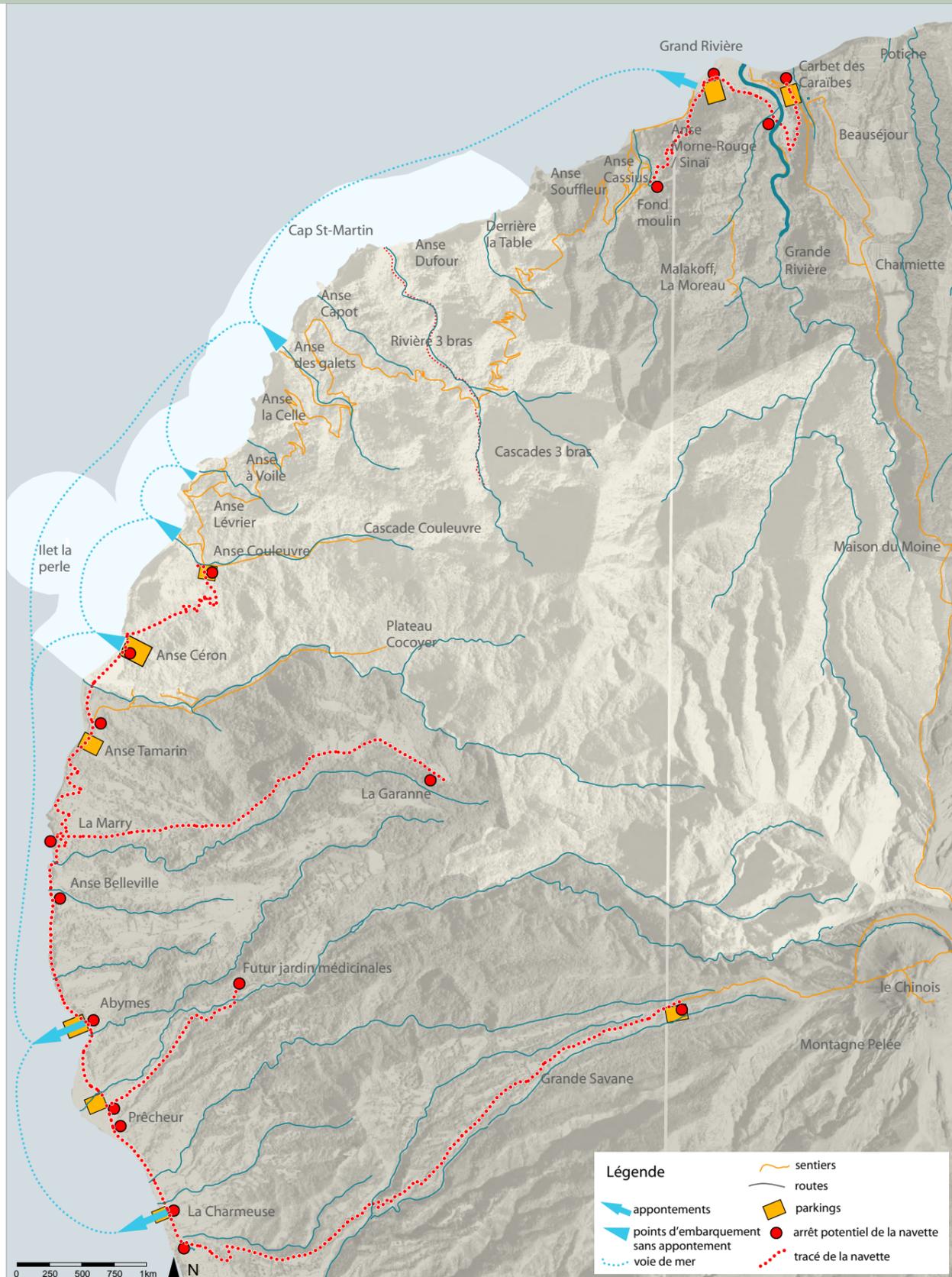
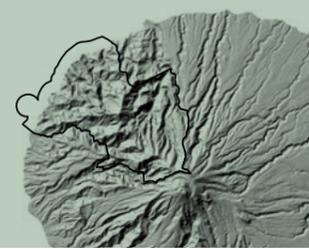
▶ Aménagement d'emmarchements sur les passages difficiles avec les matériaux du site si possible (roche mère, bois...)

95 € HT / U



▶ Réhabilitation des ponts de pierre existant sur le site. Consolidation des ponts de bois ou aménagement de ponts de pierre sur le même modèle.
en moyenne, HT :
Passage bois réhabilitation 2000 € / U
Passage en pierre création 3000 € / U
consolidation 1000 € / U





État des lieux :

L'accès au site classé se fait principalement par la route et les parkings du Prêcheur à l'Anse Céron et à l'Anse Couleuvre sont souvent saturés à l'approche des fins de semaine. Or l'augmentation de la capacité de ces parkings ne semble pas judicieux à proximité d'un site classé naturel. La mise en place d'une navette entre la Charmeuse et l'Anse Couleuvre permettrait aux visiteurs de trouver un stationnement sur des parkings plus éloignés et d'être amenés par la navette jusqu'au départ du sentier ou jusqu'à la plage.

Il en serait de même à Grand-Rivière entre le parking du Carbet des Caraïbes et Fond Moulin.

Objectifs :

- délester les parkings à proximité du site classé au profit de parkings plus grands dans les bourgs, limitant ainsi la pression du stationnement des automobiles à proximité et dans le site :

- de la Charmeuse à l'Anse Couleuvre
 - du Carbet des Caraïbes jusqu'à Fond Moulin
 - de la Charmeuse à l'Anse Couleuvre par la mer
- définir des points d'arrêt le long du parcours de la navette, ou choisir de faire des arrêts à la demande.

Description :

Les navettes terrestres :

- Mise en place d'une navette routière depuis l'embarcadère de la Charmeuse (Prêcheur) jusqu'à l'Anse Couleuvre.

Les arrêts à prévoir seraient : la Charmeuse, le bourg de Prêcheur, le futur jardin autour des plantes médicinales, les quartiers des Abymes et Belleville, le carrefour de la Marry et la Garanne, les Anses Tamarin, Céron et Couleuvre.

- Mise en place d'une navette routière entre le parking du Carbet des Caraïbes et Fond Moulin.

Les arrêts à prévoir seraient : le Carbet des Caraïbes, la Grande Rivière, le bourg de Grand-Rivière et Fond Moulin.

- Mise en place d'une navette routière entre le carrefour de la Charmeuse et Grande Savane.

Les navettes maritimes :

- Navette nautique entre les embarcadères de Prêcheur (Charmeuse et Abymes) et les anses de Tamarin, Céron, Couleuvre, Lévrier, Galets et Grand-Rivière.
- Navette nautique entre le port de Grand-Rivière et les anses Galets, et à Voile.
- Les liaisons existantes qui amènent les randonneurs à leur point de départ, entre Prêcheur et Grand-Rivière.



les taxis / les pêcheurs : 6 personnes par bateau

Maitrise d'ouvrage :

Conseil Général

Partenaires :

DIREN, ONF, Commune du Prêcheur, commune de Grand-Rivière,

Financements potentiels :

Conseil Général, Communes

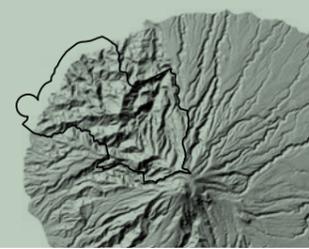
Estimatif : à définir lors du suivi du plan de gestion avec l'étude de fréquentation

Echéance :



Priorité :





État des lieux :

L'animation permet de faire vivre un espace, par des temps forts qui fédèrent les acteurs et les usagers d'un territoire. Il permet aussi sa médiatisation, et sa reconnaissance à une plus grande échelle.

Comme le prône l'association karisko :

« Koudmen paka ba mal ren, alô kolé tjè, kolé zépôl, kolé tèt »

(L'entraide est salutaire pour tous, alors mettons en synergie : nos rêves, nos énergies et nos compétences).

Différentes manifestations sont parfois organisées le même soir au Prêcheur et à Grand-Rivière, comme le 12^e Regard au Prêcheur en même temps que la fête patronale du Grand-Rivière au mois de décembre.

Objectifs :

L'objectif de cette action est de mettre en synergie les différents projets d'animation sur le site, pour impliquer chacun des acteurs, et lui donner une dimension culturelle locale, mais aussi d'éducation populaire sur le discours scientifique.

Développer trois principes d'animation :

- les événements dans le site
- les visites commentées du site
- les lieux à visiter en périphérie du site

Description :

Les lieux d'animation potentiels :

Coté Prêcheur :

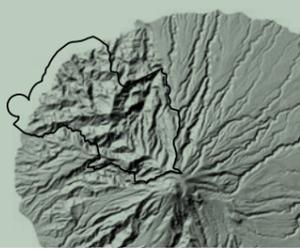
- Grande Savane, observation du ciel, le volcan
- Bourg du Prêcheur
- Futur jardin de plantes médicinales
- La Garamme, vues panoramiques
- Anse Tamarin
- Anse Céron
- Habitation Céron

Cœur du site :

- Anse Couleuvre et ruines Couleuvre,
- Habitation Tardon
- Anses Lévrier et à Voile
- Anse des Galets
- Ilet la Perle
- ensemble de la trace, par la terre ou la mer, avec les balades contées

Coté Grand-Rivière :

- Beauséjour, visite du projet photovoltaïque
- Habitation Beauséjour
- Bourg de Grand-Rivière
- Plages Sinaï
- Ruines de Fond Moulin
- AOT



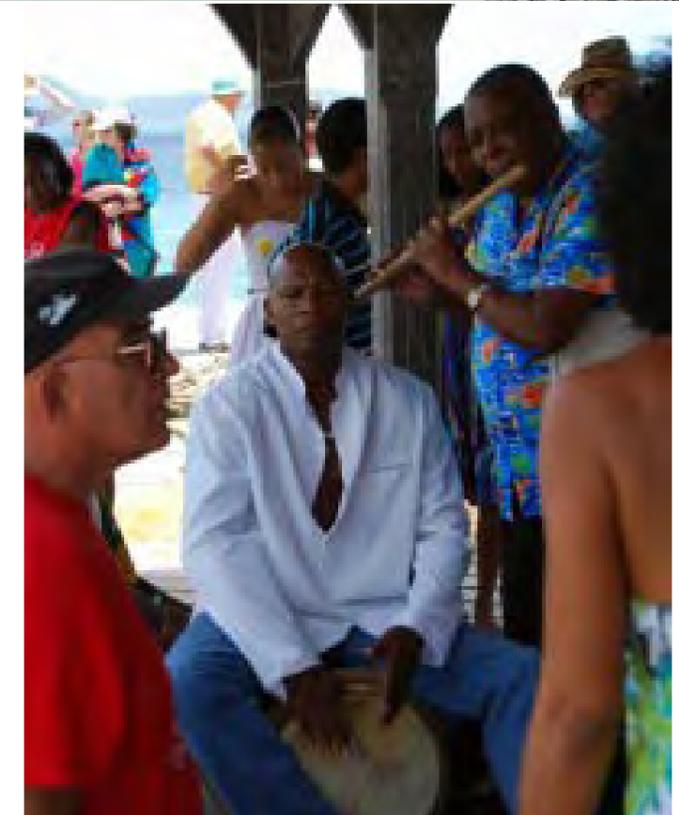
Balade en mer contée par Jean-Guy Gabriel de l'association Matniknotik



Le paysage comme support de conte : ici le poisson



Les animations sportives et culturelles de l'association Karisko



État des lieux :

Les acteurs en capacité d'animer le site sont déjà très nombreux. Il s'agira ici surtout de les mettre en synergie et de leur offrir une plate forme d'échange autour de projets communs.

Les comités techniques prévus lors du suivi du plan de gestion peuvent être des occasions de rencontre et d'échange de l'ensemble des acteurs de l'animation du site :

- Les communes
- le syndicat d'initiative et l'office du tourisme
- les guides
- les pêcheurs
- les associations KARISKO, MATNIKNOTIK...
- le Comité de Randonnée Pédestre
- Les propriétaires privés des habitations sur ou à proximité du site
- L'ensemble des services de l'État et des institutions associés au plan de gestion dont les plus sollicités sont DIREN, Conservatoire du Littoral, ONF, CG, DRAC...

Objectifs :

Mise en cohérence des différents projets d'animation dans les communes du Prêcheur et Grand-Rivière. Liens entre les acteurs qui participent à la vie et l'animation du site

Description :

- Lors des réunions de suivi du plan de gestion, un comité technique sur le thème de l'animation est à prévoir, avec les communes, les associations comme KARISKO ou MATNIKNOTIK, les guides, les pêcheurs etc. Ce sera aussi l'occasion d'organiser un calendrier événementiel.
- Mise en place de visites commentées du site sur différentes thématiques, à définir en concertation avec les guides. Par exemple des visites contées, des visites autour des odeurs, de la végétation, de la faune, de l'histoire... Mais aussi des visites par bateau comme c'est déjà le cas avec ce que propose l'association Matniknotik.

- Réalisation de plaquettes de présentation de ces visites pour les présenter dans les offices de tourisme.

- Mise en réseau des lieux à visiter en périphérie du site comme le Parc ethno-botanique, les ruines de Fond Moulin, le futur échantillon forestier à Fond Moulin, les ruines de l'Anse Couleuvre, le projet sur site de Grande Savane etc.

- Réalisation de plaquettes de présentation de ces sites.

- Création d'un poste d'agent communal dans chacune des deux communes. (cf. fiche 5.11) Ils pourraient être cofinancés par les communes, le Conseil Général ou la CCNM. Le Conservatoire du Littoral pourra assurer la formation de ces agents, ils auront ainsi le statut de gardien du Littoral. C'est à dire qu'ils auront des compétences techniques de suivi de la gestion et de l'entretien du site, de surveillance et d'accueil du public, c'est un poste avant tout de terrain. Il seront le lien entre les institutions et le terrain.

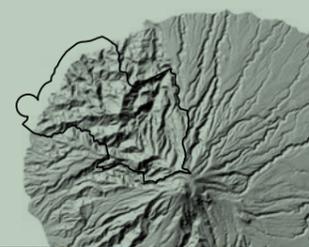
Maitrise d'ouvrage :

communes du Prêcheur et de Grand-Rivière, initiatives privées

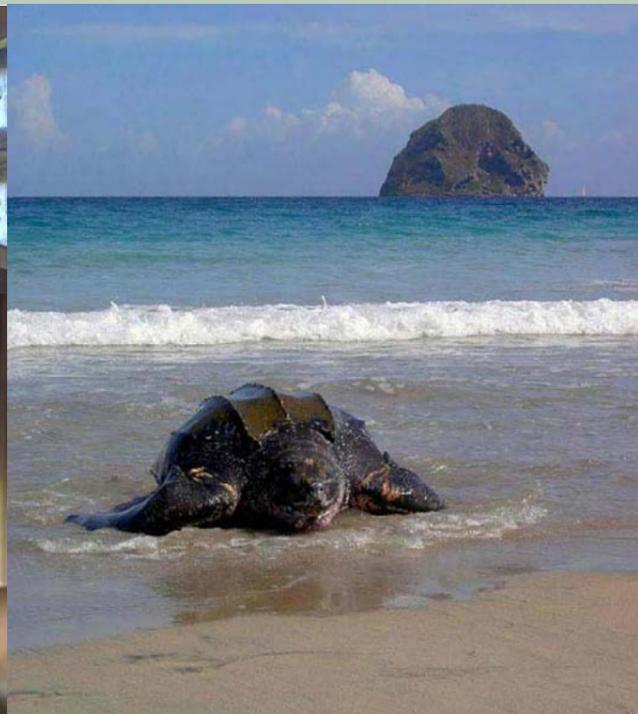
Partenaires :

office du tourisme de Grand-Rivière, syndicat d'initiative du Prêcheur, Karisko, Matniknotik, DRAC, Conservatoire du Littoral

Financements potentiels : Communes pour les syndicats et offices de tourisme, privés



Gardes du Littoral...



Tortue sur la plage du Diamant



L'embarquement des randonneurs sur la plage de l'Anse Couleuvre



Le nouvel embarcadère sur le port de Grand-Rivière

État des lieux :

Il n'y a pas de poste transversal du terrain sur le site classé. Les acteurs sont très spécialisé et sectorisés.

Objectifs :

Création de deux postes d'agents communaux pour le site classé à Grand-Rivière et au Prêcheur.

Description :

- Création d'un poste dans chacune des deux communes du Prêcheur et Grand-Rivière, il faudra réfléchir à des co-financements pour ce poste avec le Conseil Général, ou la CCNM. Le Conservatoire du Littoral assurera la formation de ces agents à l'issue de quoi ils auront le statut de gardes du Littoral.

Le gardien du Littoral aura des compétences techniques de suivi de la gestion et de l'entretien du site, de surveillance et d'accueil du public, c'est un poste avant tout de terrain.

Il a la possibilité de suivre une formation à l'Atelier Technique des Espaces Naturels, le coût de la formation étant généralement assuré par le Conservatoire du Littoral.

Sa mission sur le site classé serait de :

- Contribuer à la programmation d'événements sur les sites, en lien avec les communes et les partenaires, pour leur cohérence globale en contribuant à la

réalisation d'un calendrier événementiel global

- Contribuer à la réalisation de documents de communication sur le site

- Contribuer à la gestion du territoire, par exemple lien avec l'ONF, relais avec les secours

- Contribuer à la gestion des conflits d'usage sur le territoire, pollutions diverses, cueillettes et dégradations, occupations et cultures illégales, par un travail de prévention, de discussion, de médiation.

- Il serait important qu'ils disposent d'un bateau pour accéder aux différentes anses du site et effectuer leur mission de surveillance par la mer également.

Maitrise d'ouvrage :

communes du Prêcheur et de Grand-Rivière

Partenaires :

Conservatoire du Littoral, Office du Tourisme de Grand-Rivière, Syndicat d'Initiative du Prêcheur, Karisko, Matiniknotik, DRAC

Financements potentiels :

Communes, CG et CCNM pour les salaires, Conservatoire du Littoral pour les formations

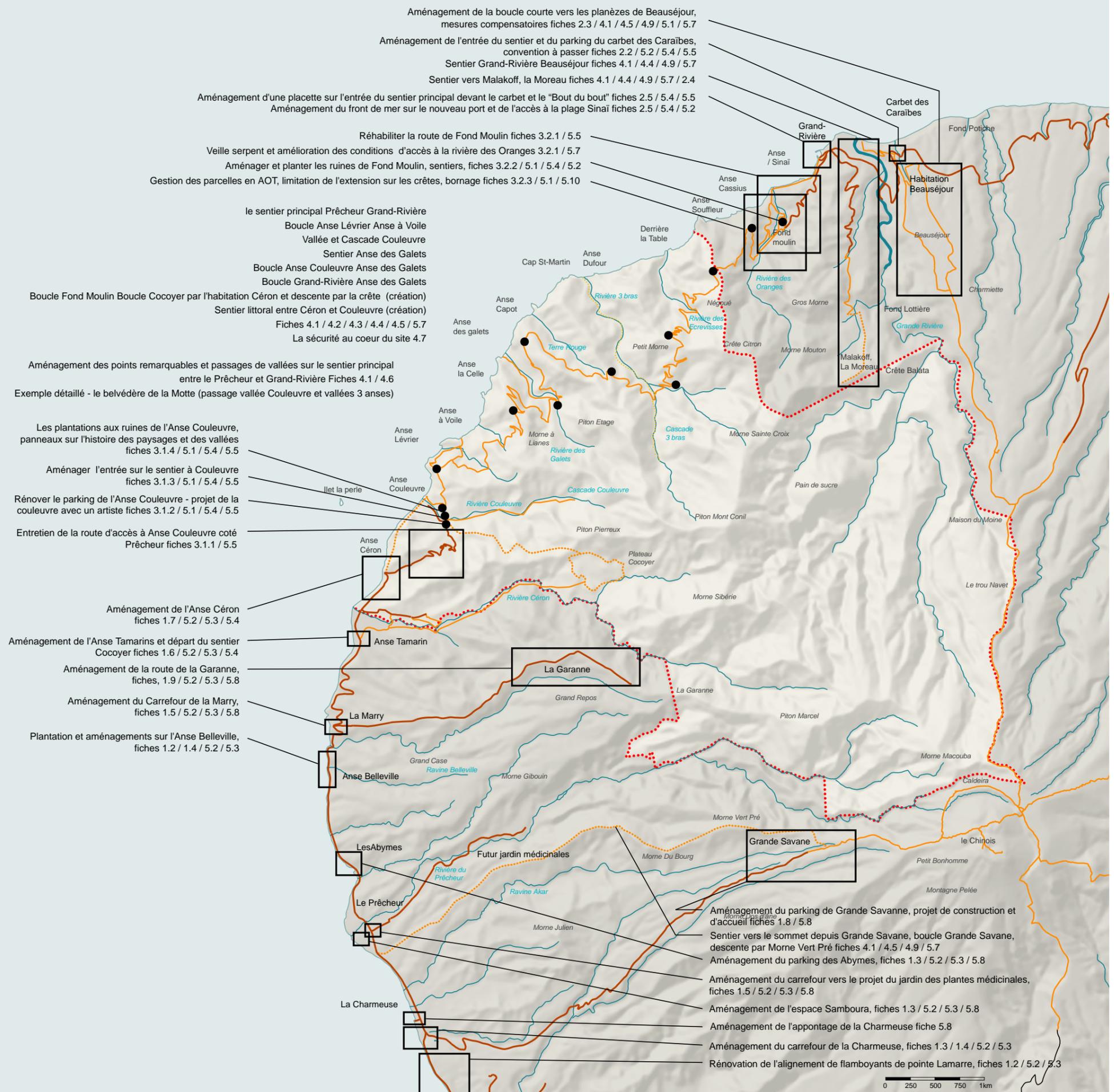
Estimatif : entre 24 000 € et 36 000 € par poste et par an selon les qualifications pour les salaires. Formation prise en charge par le Conservatoire du Littoral

Echéance :



Priorité :





Aménagement de la boucle courte vers les planèzes de Beauséjour, mesures compensatoires fiches 2.3 / 4.1 / 4.5 / 4.9 / 5.1 / 5.7
 Aménagement de l'entrée du sentier et du parking du carbet des Caraïbes, convention à passer fiches 2.2 / 5.2 / 5.4 / 5.5
 Sentier Grand-Rivière Beauséjour fiches 4.1 / 4.4 / 4.9 / 5.7
 Sentier vers Malakoff, la Moreau fiches 4.1 / 4.4 / 4.9 / 5.7 / 2.4
 Aménagement d'une placette sur l'entrée du sentier principal devant le carbet et le "Bout de bout" fiches 2.5 / 5.4 / 5.5
 Aménagement du front de mer sur le nouveau port et de l'accès à la plage Sinaï fiches 2.5 / 5.4 / 5.2

Réhabiliter la route de Fond Moulin fiches 3.2.1 / 5.5
 Veille serpent et amélioration des conditions d'accès à la rivière des Oranges 3.2.1 / 5.7
 Aménager et planter les ruines de Fond Moulin, sentiers, fiches 3.2.2 / 5.1 / 5.4 / 5.2
 Gestion des parcelles en AOT, limitation de l'extension sur les crêtes, bornage fiches 3.2.3 / 5.1 / 5.10

le sentier principal Prêcheur Grand-Rivière
 Boucle Anse Lévrier Anse à Voile
 Vallée et Cascade Couleuvre
 Sentier Anse des Galets
 Boucle Anse Couleuvre Anse des Galets
 Boucle Grand-Rivière Anse des Galets
 Boucle Fond Moulin Boucle Cocoyer par l'habitation Céron et descente par la crête (création)
 Sentier littoral entre Céron et Couleuvre (création)
 Fiches 4.1 / 4.2 / 4.3 / 4.4 / 4.5 / 5.7
 La sécurité au coeur du site 4.7

Aménagement des points remarquables et passages de vallées sur le sentier principal entre le Prêcheur et Grand-Rivière Fiches 4.1 / 4.6
 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Couleuvre et vallées 3 anses)
 Les plantations aux ruines de l'Anse Couleuvre, panneaux sur l'histoire des paysages et des vallées fiches 3.1.4 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Aménager l'entrée sur le sentier à Couleuvre fiches 3.1.3 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Rénovier le parking de l'Anse Couleuvre - projet de la couleuvre avec un artiste fiches 3.1.2 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Entretien de la route d'accès à Anse Couleuvre coté Prêcheur fiches 3.1.1 / 5.5

Aménagement de l'Anse Céron fiches 1.7 / 5.2 / 5.3 / 5.4
 Aménagement de l'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer fiches 1.6 / 5.2 / 5.3 / 5.4
 Aménagement de la route de la Garanne, fiches, 1.9 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement du Carrefour de la Marry, fiches 1.5 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Plantation et aménagements sur l'Anse Belleville, fiches 1.2 / 1.4 / 5.2 / 5.3

Aménagement du parking de Grande Savanne, projet de construction et d'accueil fiches 1.8 / 5.8
 Sentier vers le sommet depuis Grande Savane, boucle Grande Savane, descente par Morne Vert Pré fiches 4.1 / 4.5 / 4.9 / 5.7
 Aménagement du parking des Abymes, fiches 1.3 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement du carrefour vers le projet du jardin des plantes médicinales, fiches 1.5 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement de l'espace Samboura, fiches 1.3 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement de l'appontage de la Charmeuse fiche 5.8
 Aménagement du carrefour de la Charmeuse, fiches 1.3 / 1.4 / 5.2 / 5.3
 Rénovation de l'alignement de flamboyants de pointe Lamarre, fiches 1.2 / 5.2 / 5.3

Plan de localisation des actions

Ce plan de localisation donne une vue d'ensemble des actions proposées sur la période. Il est un outil pour organiser les réunions de suivi du plan de gestion et complète le calendrier.

Les actions transversales, actions d'études et de recherches, qui ne sont pas localisées sur le plan sont listées ci-dessous :

5 Les actions transversales

- Mise en place d'une signalétique aux entrées du site 5.5
- Mise en place d'une signalétique dans le site 5.5
- Mise en place d'une signalétique aux abords du site et sur les routes d'approche 5.5
- Mise en place d'informations et documents de communication des boucles et sentiers 5.6
- Entretien des sentiers piétonniers 5.7
- Mise en place d'un système de navettes et arrêts terrestres au Prêcheur 5.8
- Mise en place d'un système de navettes maritimes 5.8
- Mise en place de deux gardiens du Littoral / Le Prêcheur / Grand-Rivière 5.10

6 les actions d'études et de recherche

- Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS) 6.1
- Étude de fréquentation du site 6.2
- Étude anthropologique sur la connaissance et l'utilisation des végétaux de la forêt 6.3
- Étude de la mémoire des paysages et histoire du site 6.4
- Étude de la toponymie 6.5
- Mise en place de l'Aire Marine Protégée 6.6
- Suivi de la faune sur le site 6.7
- Suivi du plan de gestion 6.8

Table des documents consultés

FIARD JP, 2001, *Interprétation paysagère du sentier Grand-Rivière / Prêcheur*, conçu par l'Office National des Forêt pour le Conservatoire du Littoral, imprimé par la DIREN Martinique, Fort de France.

France Antille-Martinique, daté du 8 septembre 2009, p.1

HUBERT N. *Un guide naturaliste du Sentier Prêcheur à Grand-Rivière*, Conservatoire du Littoral, Fort de France.

HUYGHUES BELROSE V., 2006 « Le paysage martiniquais entre archéologie et atlas », *Études Caribéennes* mis en ligne le 15 avril 2008, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/763>

L'ETANG T, 2008 *Faune, flore, civilisations amérindiennes, conquêtes et colonisations*,

KOTE PAYSAGE, 2007, *Atlas des paysages de la Martinique – Les fondements du paysage Martiniquais : géographiques, historiques, socioculturels*, pour le PNR

URBA 97, 1999, *Etude du patrimoine naturel et culturel du pays d'accueil touristique du plein nord de la Martinique*, documents 1, 2 et 3.

Illustrations

La plupart des photos présentées ont été prises par l'équipe

La gravure fiche 6.4 est tirée du site : <http://www.manioc.org/images&c=images&cl=CL3.1.2> bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie, plateau des Guyanes.

FIARD JP, *photos originales*, <http://www.potomitan.info>, <http://jm.sutour.pagespersorange.fr/index.htm> 2

Cartes :

Carte Moreau du Temple

SIG DIREN Martinique, 2006, *Carte des espaces protégés de la Martinique*, www.martinique.ecologie.gouv.fr, Fort de France

L'ensemble des cartes présentées dans ce document est issu des données DIREN, BD TOPO® ©IGN 2004, BD ORTHO® ©IGN 2000 et 2004 SCAN 25® ©IGN, de cartes anciennes dont la carte Moreau du Temple, de l'analyse des cartes du précédent plan de gestion élaboré par Urbanis Martinique en 1999 et de relevés de terrain effectués entre décembre 2009 et mars 2010.